



LIAISONS

La nouvelle vocation de l'ancien Institut des Sourdes-muettes

Ariane Viens-Désautels

Étudiante à la maîtrise en Aménagement, option Design urbain
Faculté de l'Aménagement, Université de Montréal
Automne 2021

Fiche de projet présentée pour le concours L'inspiration par l'image, pour représenter les orientations de la Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires.

Contexte

Ce projet a été réalisé dans le cadre du cours AME6413, Atelier en design urbain 1, une initiation au projet de design urbain mettant en relation l'architecture, l'urbanisme et l'architecture de paysage. Réalisé individuellement, le mandat est de proposer un concept pour la réhabilitation de l'îlot de l'ancien Institut des Sourdes-muettes, un ensemble bâti patrimonial situé au Plateau-Mont-Royal, à Montréal.

Le site de l'Institut a toujours évolué, depuis sa fondation en 1864 par les Sœurs de la Providence, afin d'éduquer les jeunes filles sourdes-muettes. Au fil du temps, le site s'est développé par une offre diverse de services à la communauté ainsi que par l'ajout et le remplacement de pavillons. Aujourd'hui, le site est la propriété du gouvernement provincial, incluant un CPE et des stationnements privés.

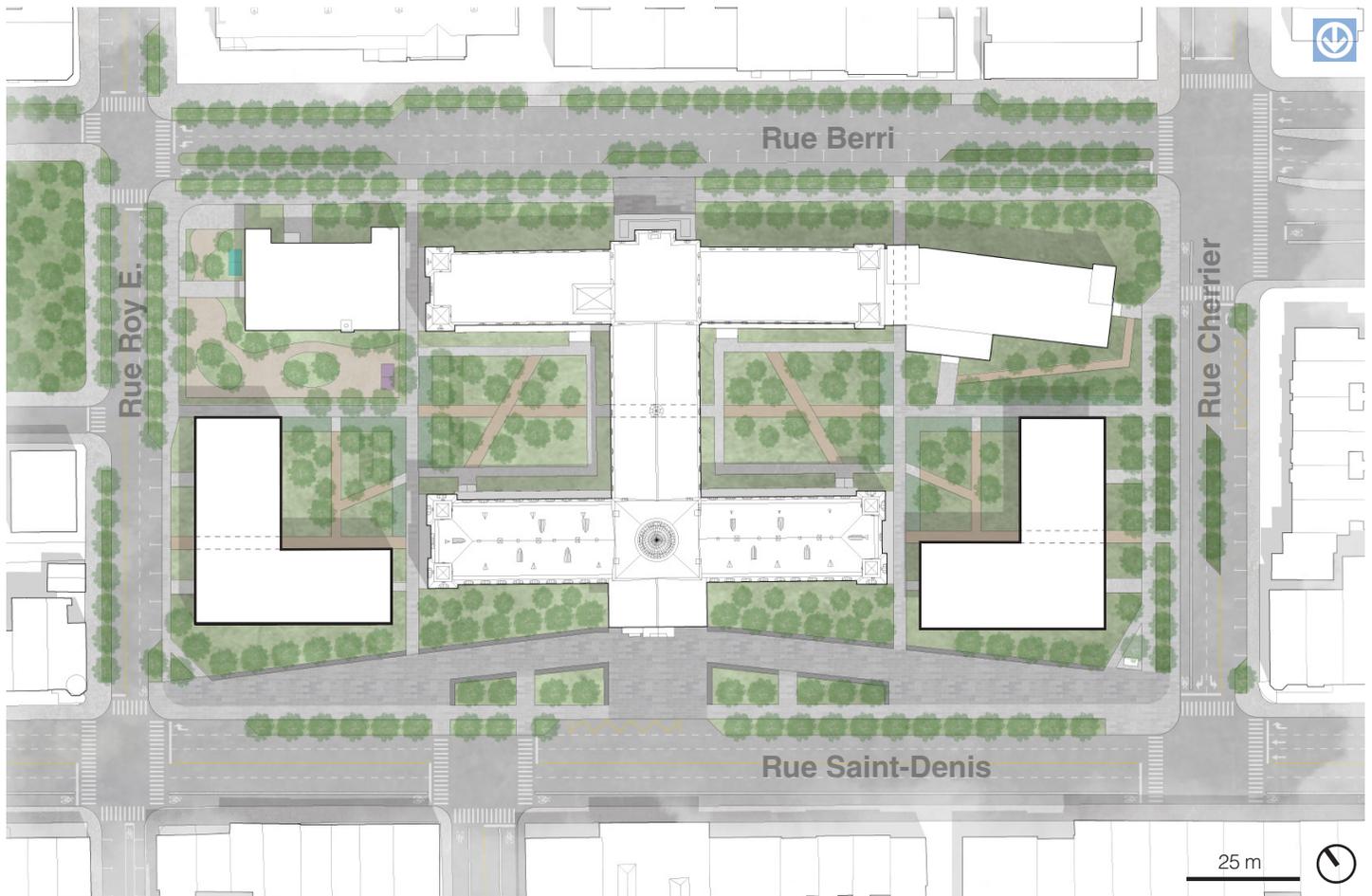
Enjeux

Identité

- La vocation communautaire et sociale instaurée par les Sœurs de la Providence s'est dissipée avec le temps.
- Le site ne bénéficiant pas du statut de protection, son intérêt patrimonial est vulnérable.

Insertion au contexte

- Sur le plan morphologique, l'îlot s'intègre difficilement dans la trame urbaine du quartier, que ce soit par sa grande dimension ou par l'implantation du bâti (au centre de l'îlot au lieu d'être en bordure de rue).
- Le site a l'opportunité de se connecter au quartier résidentiel et à la rue commerciale.



Vision

Réaffirmer la vocation communautaire et sociale du site de l'ancien Institut des Sourdes-muettes en permettant de se le réapproprier et en l'adaptant au contexte urbain actuel.

Usages proposés

CPE

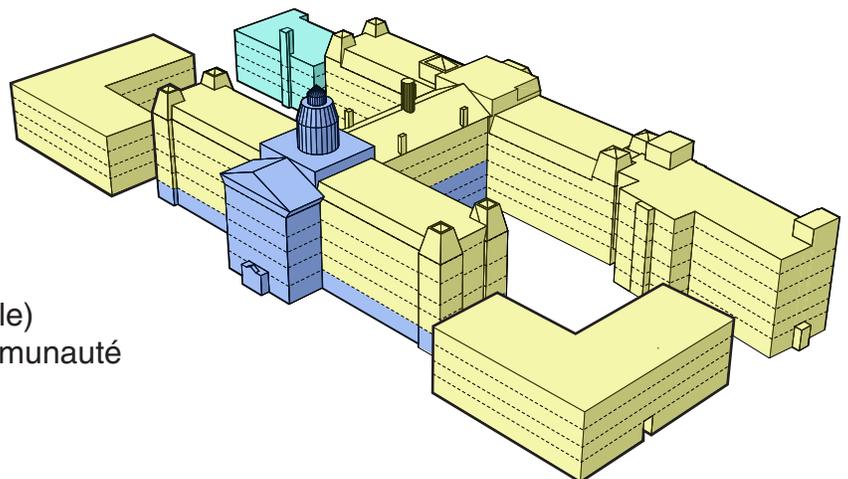
Son emplacement actuel permet d'intégrer le site au quartier

Communautaire (incluant la chapelle)

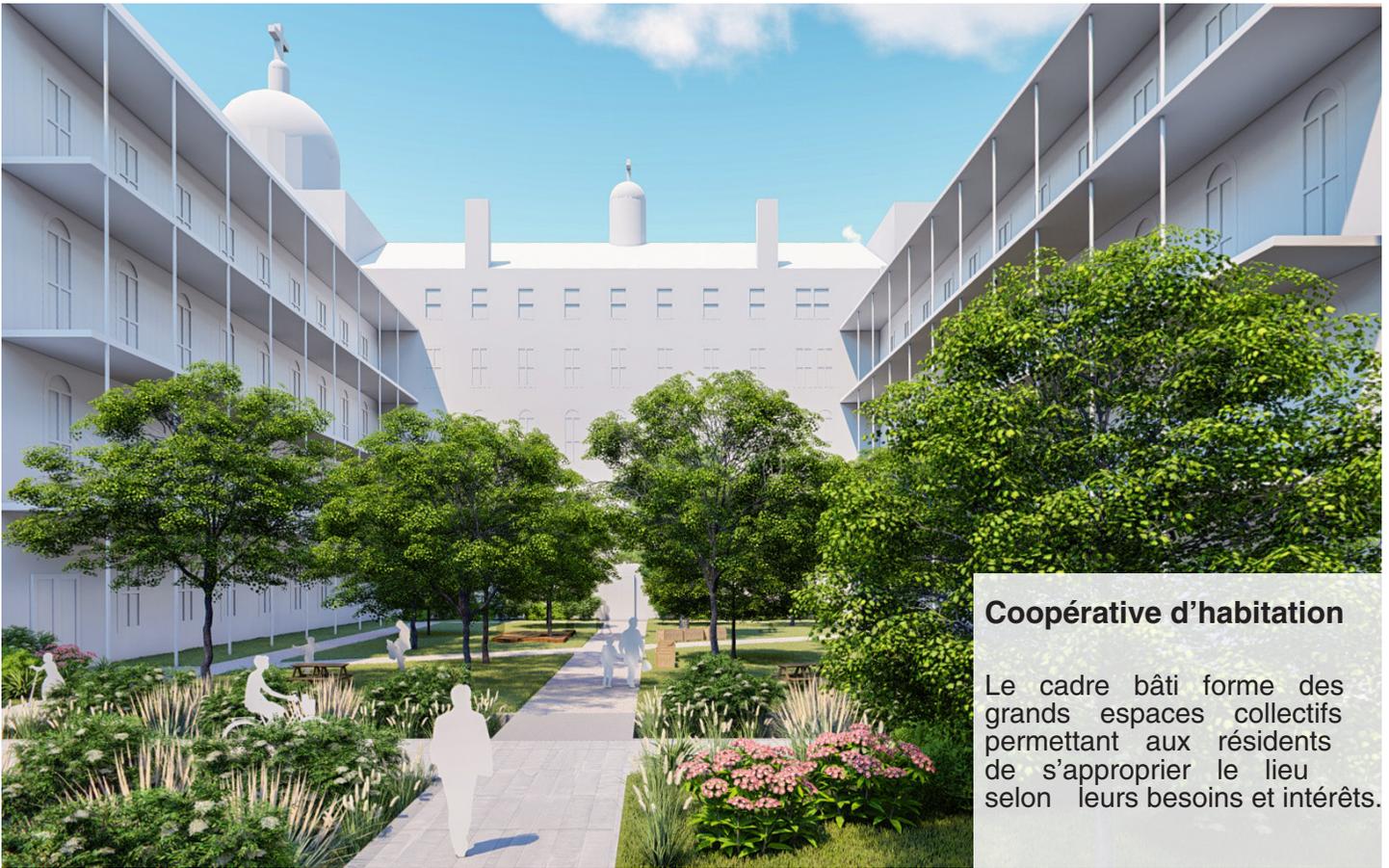
- Espace rassembleur pour la communauté
- Les axes de circulation interne s'arriment avec les axes externes

Résidentiel

- Coopérative d'habitation
- Nouveaux bâtiments : hauteur maximale de 4 étages afin de s'intégrer à la typologie du secteur et de mettre en valeur l'Institut



 Nouveaux bâtiments



Coopérative d'habitation

Le cadre bâti forme des grands espaces collectifs permettant aux résidents de s'approprier le lieu selon leurs besoins et intérêts.



Place publique sur Saint-Denis

- Son axe met en valeur les caractéristiques patrimoniales du bâtiment.
- Permet une programmation d'activités libres.
- Favorise les déplacements nord-sud des usagers afin de dynamiser l'activité commerciale.

Orientations et leviers d'action de la Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires

Axe 2

Croissance urbaine

Orientation 6

Une planification intégrée de l'aménagement du territoire et des transports favorisant la mobilité durable

— La canalisation de la croissance urbaine à proximité des points d'accès au réseau de transport collectif et actif

Axe 3

Milieux de vie

Orientation 7 :

Des milieux de vie complets conçus de manière à donner accès à tous les services du quotidien et à la nature

— Des milieux de vie à échelle humaine favorisant la mobilité durable et active

— Une offre suffisante de logements de qualité, accessibles et abordables répondant à une diversité de besoins

— Une diversité des usages et une localisation optimale des services de proximité

— Des services de proximité (privés, publics et communautaires) qui permettent d'offrir des milieux de vie de qualité, équitables et inclusifs

Orientation 8 :

Des collectivités qui misent sur leur dynamisme et leur plein développement

— Le dynamisme des centres-villes, cœurs de quartiers, noyaux villageois et ensembles d'intérêt patrimonial

— La mise en valeur du patrimoine naturel et culturel et des paysages comme levier économique et source de dynamisme pour les collectivités

Implication du projet

Une densité de logements à proximité de la station de métro par l'implantation de nouveaux bâtiments et la transformation de l'Institut en coopérative d'habitation.

Un aménagement favorisant la mobilité active :

- Perméabilité sur tout le site
- Élargissement des trottoirs et ajout de saillies
- Ajout de pistes cyclables
- Verdissement des voies de circulation

Des usages favorisant un milieu de vie répondant à divers besoins : une coopérative d'habitation, des espaces communautaires et un CPE, le tout à proximité d'une rue commerciale et d'une station de métro.

La valorisation de l'intérêt patrimonial de l'Institut :

- Conservation des bâtiments
- Une programmation dans l'optique de poursuivre sa vocation communautaire et sociale
- Une place publique dont l'axe visuel valorise les éléments architecturaux et qui attire les visiteurs afin de revitaliser l'activité commerciale sur Saint-Denis